

une sérénité d'âme et un courage invincible dans la ligne des devoirs que sa conscience s'est tracée dès le commencement de la crise, soit comme prince, soit comme souverain-pontife.

Le ministère de M. Mamiani s'est décidément retiré. La chambre a suspendu ses séances jusqu'à la formation du nouveau cabinet.

A la date du 24 l'agitation était calmée. La tranquillité régnait à Rome.

#### ADRESSE DES CHAMBRES DES DÉPUTÉS

A NOTRE SAINT-PÈRE PIE IX,

Pour la guerre de l'indépendance italienne.

« Bienheureux père, le conseil des députés est unanime à témoigner sa reconnaissance à Votre Sainteté pour le soin avec lequel elle a ordonné une protestation solennelle contre l'invasion des troupes autrichiennes sur le territoire de l'Eglise. Catholiques et Italiens, les députés sont profondément indignés d'une telle violation. Représentants du peuple, ils vous offrent le cœur et le bras du peuple, qui est le nerf des nations. Ils se rappellent les crimes que les impériaux ont de tout temps commis contre le Saint-Siège, les plaies anciennes et récentes dont ils ont couvert l'Italie, cette Italie qui ne saurait rester esclave du moment où vous l'avez bénie.

« Avec un respect filial, ils vous prient, vous conjurent de faire en sorte que votre gouvernement se hâte de recourir aux armes pour la défense et l'attaque, et de former une alliance durable avec les princes qui sont dignes de régler les destinées de l'Italie, puisqu'ils combattent pour son indépendance.

« Attachés par des nœuds indissolubles à Votre Sainteté au nom de laquelle l'Italie renait et le monde se renouvelle, nous sommes disposés à faire les derniers sacrifices pour défendre vos droits, nos droits, les droits imprescriptibles de l'Eglise, du peuple, de la nation. Appelez de nouveau, ô Saint-Père, les bénédictions de Dieu sur l'Italie et sur nous; prononcez la parole toute puissante qui doit délivrer les opprimés et confondre les oppresseurs. Le conseil des députés l'attend avec confiance prosterné à vos pieds sacrés qu'il embrasse. »

La Tribune de New-York nous apprend qu'elle a reçu une lettre de Dublin du 3 août par laquelle il appert que les troupes et les insurgés de l'Irlande en seraient venues aux mains. Le général McDonell, le commandant des troupes anglaises et 6,000 soldats auraient été tués ou blessés. Dans notre dernier numéro nous avons reproduit des correspondances privées de même date qui déclarent l'insurrection irlandaise écrasée. Cette lettre de la Tribune ne serait-elle pas un de ces mille canards que nos voisins sont dans l'habitude de faire pour l'amusement des badauds? Au reste nous saurons sous peu de jours la vérité qui se fera jour malgré la censure exercée sur la presse irlandaise, suivant le correspondant de la Tribune.

MONTRÉAL, 22 août.

Ce matin vers deux heures on a découvert qu'une maison près de l'hôtel de

McAuley, dans la rue St. Paul, était en feu. Heureusement que les compagnies du feu empêchèrent l'incendie de se propager. Il y a eu peu de dommage.

(Morning Chronicle.)

New-York, 22 août.

L'assemblée irlandaise d'hier soir était nombreuse et pleine d'enthousiasme; elle comptait 15 à 20,000 personnes. Quatre différentes assemblées siégeaient en même temps.

On paraissait plus enflammé que jamais, malgré le découragement causé par les nouvelles anglaises touchant l'Irlande.

L'assemblée tenue au Chinese Museum, à Philadelphie, hier soir, en faveur de l'Irlande, était nombreuse et très échauffée.

(Idem.)

Nous voyons avec peine la tournure qu'a prise la discussion sur les affaires de St. Denis. Le premier dessein des écrivains des deux parties était d'établir la vérité; mais qui croire aujourd'hui que nous voyons des deux côtés des affidavit tout-à-fait contradictoires? Pour sauver l'honneur du pays, il nous semble que les rédacteurs des divers journaux devraient mettre fin à une discussion aussi dégoûtante qu'ils n'auraient jamais dû permettre.

L'assemblée des irlandais de Montréal n'a pu encore avoir lieu, par suite de l'opposition faite par un autre parti. M. Develin a été le héros de ce parti. L'assemblée s'est terminée par trois cheers pour M. Papineau. Les bruits qui couraient en cette ville que les troupes étaient intervenues sont faux.

La Banque du Peuple vient de déclarer un dividende de 2 par 100.

Nous lisons dans le Morning Chronicle, de ce matin :

Montréal, 22 août.

« Le Herald de ce matin contredit, d'après des preuves certaines, les bruits qui couraient sur la retraite du comte d'Elgin du gouvernement de cette province.

Suicide.—Un jeune homme du nom de Olivier Bibaud, de la paroisse de St. Barthelemy, district de Montréal, s'est suicidé la semaine dernière, en se pendant dans le grenier d'un hangar. Suivant l'enquête du jury, ce jeune homme aurait été sous l'influence d'une aliénation mentale.

Le nommé Jones, à Montréal, trouvé coupable du meurtre sur la personne d'un caporal anglais, a été condamné à être exécuté le 5 de septembre prochain.

On voit par les journaux de Montréal, que des chiens enragés ont été rencontrés, errant dans les rues de cette ville. Des mesures ont été prises par les autorités pour en arrêter les ravages.

On nous dit que Mm. Anna Bishop, célèbre cantatrice, viendra visiter les habitants de Québec vendredi prochain. Nous sommes sûr qu'elle sera vue avec plaisir.

#### Nouvelles Religieuses.

Dimanche dernier, le 14 du courant, Sa Grandeur, Mgr. de Martyropolis a ordonné diacre M. F. Refour, de l'ordre des Pères de Ste. Croix, et M. J. F. Cénas, sous-diacre.

—Une nouvelle église catholique, est maintenant en construction sur le carré Tompkins, à New-York. C'est un édifice gothique de 100 pieds de long sur 66 de large; la hauteur de la nef est de 56 pieds. Les tours ont une élévation de 160 pieds. C'est par les soins du Rev. Richard Kein, que se construit cette magnifique église.

—Nous lisons dans le Freeman's Journal de New-York, que Mgr. Hugues s'est rendu à Patterson, New-Jersey, où il a confirmé [dans l'église St. Jean] 160 personnes parmi lesquelles il s'en trouvait trois, nouvellement converties.

#### Chronique judiciaire.

Antoine Champet, ouvrier pleur de soie, âgé de 42 ans, a été arrêté le 20 juin dernier dans un rassemblement sur le boulevard, au moment où il cherchait à exciter la foule contre les représentants du peuple, en disant : « Il faudrait entrer dans la salle pour les fusiller tous, et les f... ensuite dans la Seine. C'est à raison de ces faits que Champet comparait aujourd'hui devant la 6e chambre de police correctionnelle.

M. le président, au prévenu Convenez-vous d'avoir outragé publiquement les représentants du peuple.

Champet: j'en conviens, mais c'est la première fois que cela m'arrive. Ma tête n'est pas très bonne; je ne sais pas toujours ce que je dis. Je me trouvais dans un rassemblement où chacun disait son mot: je me suis échauffé, et alors j'ai dit des paroles que je n'aurais pas dû prononcer. J'espère que le tribunal aura égard à ma position. J'ai fait un poème en quatre chants, intitulé le Massacre des Dindons. (On rit.) Je veux le dédier à MM. Victor H. G. et Lamartine, deux de nos plus illustres poètes.

Le tribunal faisant application à Champet des dispositions de l'art. 6 de la loi du 25 mars 1825, le condamne à un mois de prison et 100 fr. d'amende.

#### FAITS DIVERS.

Hier, une pauvre femme, portière d'une des maisons qui avoisinent la barrière de la Villette, était sortie pour aller chercher quelques provisions, et avait laissé chez elle ses trois enfants en bas-âge. Ceux-ci ayant voulu allumer un réchaud, le feu prit à un amas de copeaux qui inondèrent la chambre de fumée, et les trois malheureux enfants ne tardèrent pas à être asphyxiés.

—Lundi dernier, le sieur C..., fils d'un ancien avoué de Nantes, et qui vivait depuis quelques années à Paris dans une inconduite notoire, s'est brûlé la cervelle dans la mansarde qu'il habitait. Il était depuis longtemps atteint de monomanie, et se croyait l'objet de persécutions continuelles.